Image not found or type unknown

Recouvrement d'une créance.

Par **marcel**, le **19/11/2010** à **16:28**

Bonjour,

Agé de 72 ans, je suis en Liquidation Judiciaire depuis 1993, L/J non cloturée à ce jour. Un huissier chargé du recouvremment d'une créance de Société révolving suite à un jugement me menace de saisie sur ma retraite et de saisie de meubles et divers. Je précise que l'ensemble de mon patrimoine a été en son temps réalisé par mon mandataire judiciaire.
cette menace de l'huissier est elle légale compte tenu de ma liquidation de L/J
Merci pour votre réponse

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés